

Le collège Sainte Anne de Carquefou a obtenu, avec l'aide du comité départemental de golf, l'autorisation d'ouvrir une Section Sportive Scolaire (SSS) « golf » pour les niveaux 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> depuis la rentrée 2011.

Cette section a pour but d'apporter un temps de pratique plus important à des jeunes qui font du golf une priorité sportive.

Une scolarité comme les autres ...      mais du golf plus que les autres.

Même programme scolaire.  
Mêmes horaires d'enseignement.  
Mêmes activités pédagogiques.  
Mêmes orientations possibles  
Mêmes exigences.  
Mêmes ouvertures aux autres

Un encadrement qualifié.  
2 entraînements de 2h par semaine.  
Pratique sur le golf de Nantes-Carquefou.  
Suivi médical régulier.  
Engagement en compétition dans le club de son choix.

Si vous êtes intéressés pour la rentrée 2012 et souhaitez plus de renseignements, vous pouvez contacter Franck Perraudeau, professeur référent du collège au

06 81 82 03 77 ou par mail à [franck.perraudeau@wanadoo.fr](mailto:franck.perraudeau@wanadoo.fr)

## Conditions générales

### Objectifs :

L'objectif est d'offrir à des jeunes golfeurs des conditions d'entraînement adaptées à la pratique sportive de compétition tout en assurant une poursuite normale de leurs études et les meilleures chances d'obtenir des diplômes les sanctionnant.

La section sportive scolaire (SSS) s'attachera à faire acquérir à ces jeunes une maturité technique, stratégique, athlétique et mentale afin qu'ils aboutissent à leur meilleur niveau de pratique.

Les élèves ont, par ailleurs, l'obligation de participer aux actions de compétition et de sélection organisée par leurs clubs et le comité départemental.

### Les études :

Elles restent la **priorité absolue** des élèves de la section.

Ces élèves suivent la programmation normale y compris les cours d'éducation physique et sportive (EPS). Ils bénéficient des mêmes droits et devoirs que les autres élèves de l'établissement.

Un aménagement de l'emploi du temps leur permet de pratiquer le golf en deux séances par semaine.

### L'encadrement :

Les Jeunes sont placés sous la responsabilité technique du professeur référent et de ou des professeurs du golf de Carquefou.

Au collège, le professeur référent assurera leur suivi scolaire en étroite collaboration avec les autres professeurs.

### Le club :

Les candidats doivent être licenciés à la fédération française et membre du club de leur choix à la rentrée 2012.

### L'entraînement :

L'encadrement technique, professeur référent et éducateurs établissent une planification et une programmation adaptées en fonction des besoins de chacun et de l'avancée du groupe.

L'appartenance à la SSS impose aux joueurs la participation « active » aux séances programmées. Elles sont de 2 par semaine avec la possibilité de réduire ou de rallonger leur durée en fonction des saisons. Des séances en intérieur (travail physique, vidéo, règles...) seront proposées en période hivernale.

### L'équipement :

Chaque élève devra posséder son matériel de golf personnel à savoir :

- Un sac avec des clubs adaptés à sa taille.
- Des chaussures adaptées à la pratique et aux différentes météo.
- Une tenue adaptée à la météo.
- Des balles de jeu, le golf de Carquefou fournissant les balles de practice.

### Le suivi médical :

Une fiche médicale spécifique à l'entrée en SSS sera demandée lors de l'acceptation du dossier.

Lors de l'année scolaire, un suivi médical sera opéré par l'infirmière du collège en collaboration si nécessaire avec le médecin de famille et le médecin scolaire.

### Le recrutement :

La section sportive scolaire est ouverte aux collégiens entrant en 5<sup>ème</sup> , 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> , licenciés dans un club de golf. Les candidats doivent remplir un dossier d'inscription et accepter les conditions générales.